

LE NOUVEAU CADRE DE LA MOBILITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE

DUREE	1 jour
DATE	21 septembre 2010
LIEU	Institut régional d'administration de Nantes
INTERVENANT	Guillaume OLLAGNIER, Chargé de mission MAEE

OBJECTIFS

Rappel des notions fondamentales du statut général des fonctionnaires.
Actualisation des connaissances avec les innovations de la loi mobilité du 6 août 2009.

PUBLIC : Cadres A, gestionnaires RH.

PROGRAMME

Les fondamentaux du statut général

- le principe de la carrière,
- les garanties fondamentales du fonctionnaire,
- les règles déontologiques,
- le dialogue social.

Les différentes positions statutaires

- position normale d'activité,
- détachement,
- disponibilité,
- mise à disposition,
- position hors cadre.

Le nouveau cadre de la loi mobilité : principales innovations

- droit au départ en mobilité,
- droit à intégration au-delà de 5 ans de détachement,
- droit à prise en compte des avantages acquis en cours de détachement,
- levée des obstacles statutaires au détachement et à l'intégration,
- création d'une voie d'intégration directe.

Les instruments d'accompagnement de la mobilité

- les instruments RH de réorientation professionnelle,
- les instruments financiers, régime indemnitaire et primes liées à la mobilité.

MÉTHODE : Exposé, apports juridiques, cas pratiques.